



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE CANADA

Description du poste

Titre : Président du comité des relations internationales

But :

- Soutenir et coordonner les activités internationales de la Société de sauvetage Canada (SSC).
- Diriger le comité des relations internationales (CRI) selon le mandat approuvé par le Conseil, les politiques, les procédures et les pratiques.
- Agir en tant que directeur de la Société de sauvetage Canada à l'International Life Saving Federation, division des Amériques (ILSAM).

Rapport hiérarchique : Le président du comité se rapporte au Conseil d'administration de la Société de sauvetage Canada et doit se conformer à toutes les conditions énoncées dans son mandat.

Durée du mandat :

- Le président du comité nommé par le Conseil doit être un bénévole et ne peut être un membre du personnel du National ou d'une division.
- La durée du mandat doit être de quatre (4) ans, tant pour le rôle de président du CRI que pour celui de directeur de la Société de sauvetage Canada à l'ILSAM.
- Les personnes qui démissionnent, qui sont relevées de leurs fonctions ou qui sont jugées inactives doivent être écartées du comité.

Responsabilités :

1. Participer de manière éthique et légale et dans le respect de la confidentialité des discussions du Conseil.
2. Présider le comité :
 - a. Établir un calendrier de réunions;

- b. Coordonner le travail du comité selon les responsabilités spécifiques énoncées dans le mandat du comité et selon les responsabilités du président du CRI et le Guide de procédures;
 - c. Communiquer de manière régulière avec les bénévoles du comité, leur fournissant de l'information à jour relativement aux activités internationales, que ce soit en ligne, par courriel ou en personne;
 - d. Soutenir et fournir des commentaires aux bénévoles du comité quant à l'exécution de leur rôle.
3. Apporter sa contribution dans la préparation du budget du CRI et mettre en œuvre les priorités stratégiques du comité en respectant le budget annuel alloué.
4. Collaborer avec le chef de la direction et le personnel du bureau national pour soutenir le plan opérationnel du comité, en particulier en ce qui concerne les priorités stratégiques nationales et les activités internationales de la Société de sauvetage Canada.
5. Assister aux réunions du comité, soumettre un rapport écrit au Conseil, représenter les intérêts du comité et répondre aux questions.
6. Assister à d'autres réunions de la SSC telles que les réunions en personne (incluant la conférence annuelle et l'assemblée générale) et les réunions de planification stratégique des priorités.
7. Soumettre un résumé des réalisations du comité durant l'année fiscale pour inclusion au rapport annuel de la SSC.
8. Travailler en équipe et collaborer avec les autres comités, lorsque nécessaire, pour mettre en œuvre des initiatives communes ou des projets rejoignant plusieurs commissions et comités.
9. Diriger le développement, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation de la stratégie internationale de la Société de sauvetage Canada.
10. Développer et mettre en œuvre, conjointement avec le Conseil de la SSC, des politiques, des systèmes et des structures en lien avec la participation internationale de la Société de sauvetage Canada et s'assurer qu'ils soient conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de la Société de sauvetage Canada.
11. Représenter la SSC auprès de l'International Lifesaving Federation (ILS), de la Royal Lifesaving Society du Commonwealth (RLSS) et d'autres organisations pertinentes, selon les besoins.
12. Participer aux réunions de l'ILS et de la RLSS, à distance et en présentiel.
13. Travailler activement avec la SSC, ses commissaires, le Conseil d'administration et les divisions pour faire valoir le positionnement international du Canada au bénéfice de la SSC, de ses divisions, programmes et activités.
14. Représenter internationalement la SSC et se prononcer en son nom, selon les besoins.
15. Agir en tant qu'ambassadeur de la Société de sauvetage Canada et agir dans l'intérêt de l'ILS, de la RLSS et de la Société de sauvetage Canada.
16. Fournir des rapports à la SSC, à la RLSS et à l'ILS concernant les activités de sauvetage au Canada lorsque nécessaire et requis.
17. Ratifier toute activité de la Société et de la commission hors Canada (c.-à-d. leadership, prestation de programmes, utilisation de matériel, compétitions, utilisation de titres de la Société ou des divisions, etc.)
18. S'assurer que des services de gestion des risques sont fournis lors de la sélection des délégations internationales de la Société de sauvetage Canada.

19. Contribuer aux activités menées par le Conseil d'administration (p. ex. planification stratégique et opérationnelle, élaboration du budget, développement de politiques, etc.)
20. Réviser et mettre à jour les documents du CRI approuvés par le Conseil au moins une fois en cours de mandat.

Le président du comité des relations internationales doit :

- Être un membre en règle de la Société de sauvetage Canada.
- Détenir l'expérience et les connaissances relatives au sauvetage et à la SSC au pays comme à l'étranger.
- Avoir démontré, par le passé, des réalisations tangibles dans des rôles bénévoles au sein de la Société de sauvetage.
- Avoir démontré les compétences, les connaissances techniques et l'expérience nécessaire pour ce rôle.
- Avoir de bonnes compétences interpersonnelles et diplomatiques, faire preuve d'une sensibilité culturelle et politique.
- Être à l'aise dans un environnement de travail électronique, sans contacts en personne réguliers.
- Être disposé à participer en tant que bénévole pour la durée du mandat.
- Posséder une bonne compréhension de la structure, des programmes et des services de la SSC, incluant notamment les priorités provinciales, nationales et internationales.
- Détenir une bonne compréhension des liens entre la SSC en tant qu'organisation et les diverses parties prenantes à l'interne comme à l'externe.
- Bien comprendre les mandats généraux des autres commissions et comités, et plus particulièrement celui du comité spécifique.
- Avoir démontré des capacités à travailler au sein d'une équipe et des compétences en matière de leadership, de gestion de projet, de collaboration et de travail d'équipe.
- Être capable de diriger, d'assister et d'appuyer les bénévoles au sein du comité.
- Être en mesure de travailler avec le personnel dont le travail soutient le comité.
- Être capable de travailler avec différents groupes et parties prenantes et de recueillir leurs commentaires.
- Posséder de solides compétences en matière de présentation et de communication orale et écrite.
- Maîtriser l'anglais et le français (atout).
- Être capable de collaborer avec le chef de la direction et le CRI pour identifier, gérer et atténuer les risques associés aux activités internationales.
- Être disposé et être en mesure de voyager au pays et à l'international pour participer en personne à des réunions de la Royal Life Saving Society, de l'International Life Saving Federation, du comité des relations internationales et pour rencontrer d'autres personnes clés à la SSC.